

Contexte et enjeux de la filière forêt bois de l'Ain

Le patrimoine forestier de l'Ain

La surface forestière représente 200 000 hectares, soit environ 33% du territoire, avec 66% de forêt privée et 33% de forêt publique pour environ 60 000 propriétaires.

Il existe de très fortes disparités entre les ressources forestières de l'Est et de l'Ouest du département :

- à l'Est, la zone de plaine se caractérise par une prédominance d'essences feuillues et de la forêt privée,
- à l'Ouest, le territoire des montagnes du Bugey et du Revermont, couvert à près de 60 % par la forêt, on note une présence dominante des résineux et prédominance des forêts communales.

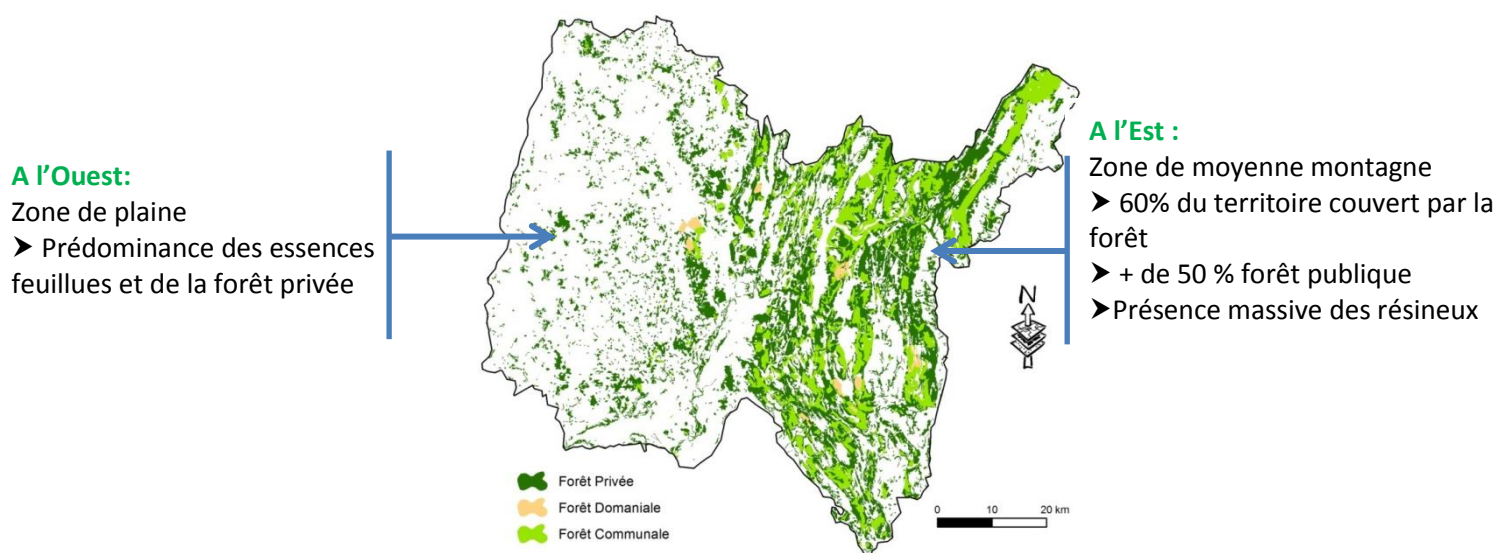


Figure 1 : La forêt de l'Ain

L'observatoire de la ressource forestière des montagnes de l'Ain :

Le deuxième livre blanc de la filière bois a soutenu un projet ambitieux visant à connaître de manière exhaustive la ressource forestière. L'observatoire de la ressource forestière décrit les peuplements forestiers de la moitié Est du département de l'Ain (Pays de Gex, Haut-Bugey, Bugey et Revermont). Il s'appuie sur un réseau de 738 placettes permanentes en forêts privée et publique et intègre le réseau de placettes existantes de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura (RNN HCJ) et du Haut Bugey.

Les données collectées permettent d'obtenir une vision globale de la ressource forestière tant sur les problématiques de production, gestion durable ou de préservation de la biodiversité.

Les conclusions décrivent les peuplements forestiers, la part des principales essences (hêtres, épicéas, sapins et chênes), la répartition selon l'altitude, la pente ou le caractère privé ou public de la forêt.

On voit ainsi apparaître des différences entre le capital forestier public et privé. Par exemple, les résultats sur la répartition des essences selon l'altitude font prendre la mesure des risques phytosanitaires (39% du capital d'épicéas est situé à moins de 875 m d'altitude, donc très sensible aux scolytes) et de la sensibilité au changement climatique (70% du capital d'épicéa est présent sous 1125m d'altitude).

Sur les secteurs appartenant à un réseau existant (réserve Naturelle Haute Chaîne du Jura + Haut Bugéy), on peut suivre l'évolution du capital forestier entre 2008 et 2015 et établir un bilan de l'exploitation. Sur ce secteur de 30 000 ha, la production annuelle avoisine les 7 m³/ha et plus de 100 000 m³ de bois sont stockés annuellement (non récoltés). Une augmentation généralisée des feuillus est constatée alors que la progression des résineux n'est observée que sur le secteur de la réserve naturelle. Les récoltes sont plus intensives sur les résineux (65% de la production naturelle) que sur les feuillus (15% de la production naturelle).

D'autres conclusions sont disponibles sur la structure des peuplements (petit bois, bois moyen, gros bois, très gros bois), sur le renouvellement (taux d'ensemencement, perches, semis) et sur les quantités de bois mort et la présence de micro-habitats (arbres à cavités).

Quelques tendances sont communes à l'ensemble des forêts de la montagne de l'Ain. La dynamique forestière est favorable aux feuillus de plus en plus présents (faible exploitation et fort renouvellement). Les forêts résineuses sont vieillissantes et manquent de nouvelles pousses (semis à petits bois). Les résineux sont surtout exploités en forêt publique et il reste une marge de progression en forêt privée. Les indicateurs environnementaux indiquent une bonne qualité de la forêt (quantité de bois morts) avec également des marges de progression (faible densité de micro-habitats).

1.1. Forêt publique

- Surface forêts domaniales: 3 200 ha (10 forêts),
- Forêts départementales et communales : 61 000 ha (245 unités).

Les forêts communales représentent le tiers de la surface forestière du département de l'Ain. Les communes sont des interlocuteurs privilégiés dans la gestion de leurs forêts en particulier dans le Bugéy, le Haut-Bugéy et le Pays de Gex.

1.2. Forêt privée

- 132 000 hectares de forêts privées, soit 69 % de l'ensemble des forêts,
- 58 650 propriétaires forestiers,
- 1,7 hectares de propriété forestière moyenne,
- 1 500 forêts de plus de 10 hectares représentant 40 % de la superficie forestière.

- Principales essences forestières (en forêt de production privée) :
 - Chênes: 39%
 - Hêtres : 12%
 - Autres feuillus : 27%
 - Sapins - épicéa : 16%
 - Autres résineux : 6%

L'économie de la filière bois

Localisation des entreprises sur le territoire

La filière bois représente un enjeu très important pour l'économie et l'aménagement du département. Même si une part importante de la ressource forestière et de l'activité se situe en zone montagneuse, la plaine possède également des richesses forestières et des savoir-faire non négligeables.

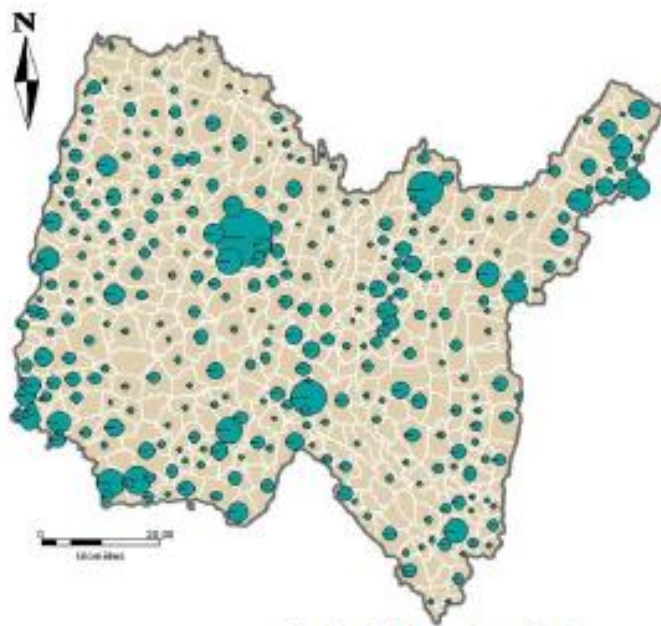
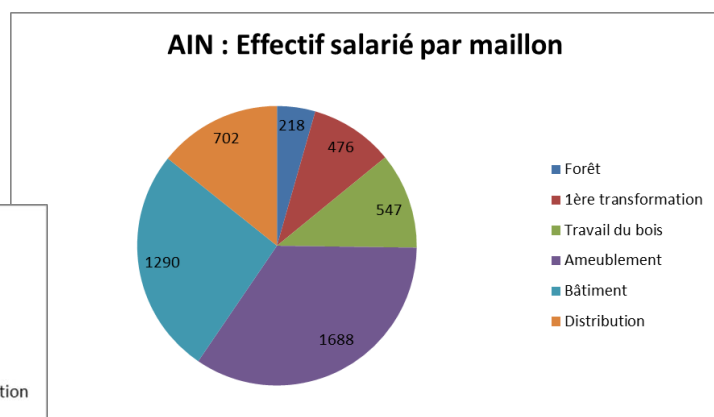
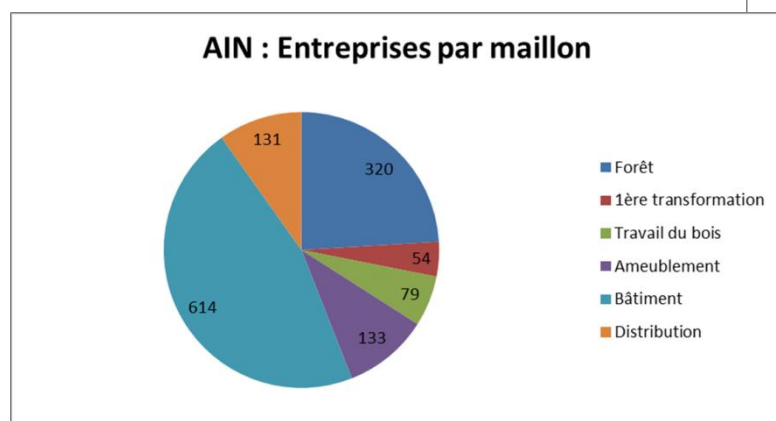


Figure 2. Les entreprises du bois de l'Ain

L'emploi

Plus de 1 300 entreprises exploitent et transforment le bois. On y trouve quelques grosses entreprises, mais il s'agit en majeure partie de structures de petite taille. Localisées pour la plupart en milieu rural, elles participent au développement local. La filière bois génère 5 000 emplois dans l'Ain

Figures 3 : Les entreprises du bois de l'Ain et les effectifs salariés de la filière



L'exploitation forestière

A l'origine, bûcheronnage et débardage étaient réalisés par les scieries. Ces dernières ont par la suite externalisé ces activités et ainsi incité leurs salariés à s'installer à leur propre compte. Cette mutation s'est traduite par la création de très petites unités de production : 92% n'ont pas de salarié.

On entend par « bois ronds » toutes portions d'arbres ou de branches obtenues par tronçonnage. En matière de récolte, le volume annuel bois ronds récoltés (hors bois de feu autoconsommé) est de 327 563 m³ en 2016 dont :

Récolte de bois dans l'Ain en m ³ en 2016		Augmentation / 2015
Récolte bois d'œuvre <i>dont feuillus</i>	226 230 56 493	- 6% -4 %
Récolte Bois industrie	40 100	+ 80 %
Récolte bois énergie	61 196	-6%
Totale récolte	327 563	+0,5 %

Tableau 1. Récolte de bois en 2016

Dans l'Ain, la récolte de bois d'œuvre s'élève à 226 230 m³ dont 169 737 m³ de résineux et 56 493 m³ de feuillus.

Globalement pour le département, deux essences sont majoritaires :

- les "grands Chênes" en surface,
- le sapin en volume sur pied.

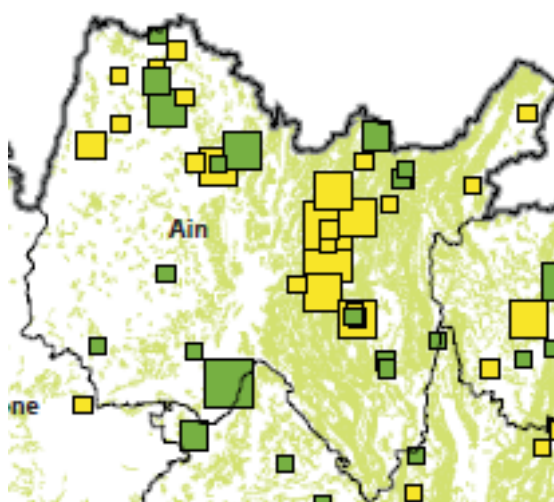
Le sapin est l'un des constituants naturels de la flore de moyenne montagne et son exploitation relève de la tradition dans le Bugey. L'épicéa à l'état spontané, situé à des altitudes plus élevées, a été planté massivement après guerre sur des terrains agricoles "à l'abandon".

Les dernières années sont marquées par une augmentation de la récolte mais seule environ la moitié de la production biologique annuelle de la forêt départementale est récoltée à l'heure actuelle.

La première transformation

Les scieries de l'Ain

Figure 4. Implantation des scieries



On distingue trois profils de scieries :

- la scierie artisanale : moins de 2 000 m³ de sciages produits,
- la scierie semi-industrielle : de 2 000 à 6 000 m³ de sciages produits,
- la scierie industrielle : 6 000 m³ de sciages produits et plus.

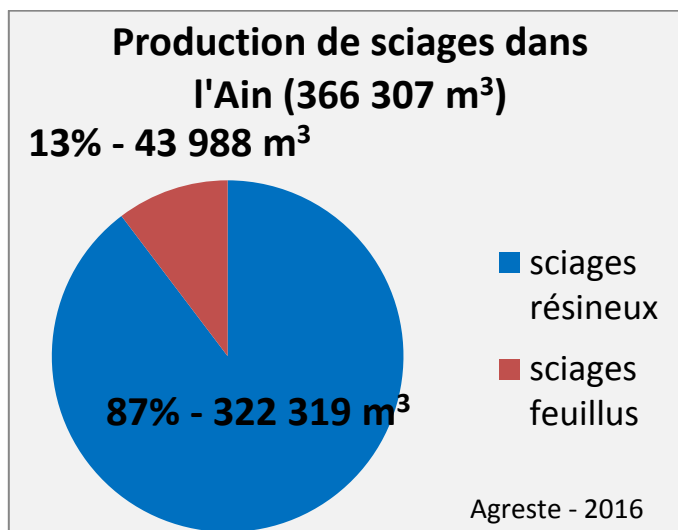
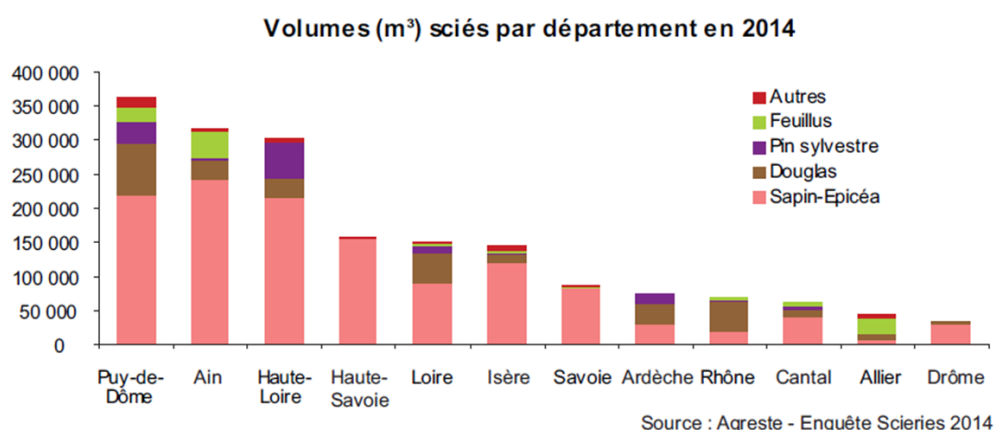


Figure 5. Production de sciages dans l'Ain en 2016

L'Ain compte en 2017 une trentaine de scieries dont 3 unités produisant plus de 80 000 m³ chacune de bois sciés (Scierie Ducret à Maillat, Scierie Monnet Sève à Outriaz et Scierie Monnet Sève à Saint Vulbas), On dénombre également une dizaine de scierie dont la capacité est supérieure à 6 000 m³. Parmi ces scieries, 12 sont spécialisées dans les feuillus (essentiellement chêne et peuplier) ; ces dernières sont localisées en Bresse, Dombes et Val de Saône.

L'Ain fournit près de 20% des sciages de la région Auvergne Rhône Alpes (366 307 m³ de bois sciés) et plus de 360 000 tonnes de produits connexes sont ainsi traités localement.



En Auvergne Rhône-Alpes, l'Ain se positionne :

- ↳ Au 2^{er} rang pour la production de sciages,
- ↳ Au 1^{er} rang pour la production de sciages feuillus,
- ↳ Au 1^{er} rang pour la production de sciages épicea-sapin.

L'Ain se démarque par son importante activité de sciage et par la taille moyenne de ses scieries (11 000 m³/an soit 2 fois la moyenne nationale). Les scieries de l'Ain ont développé des produits à plus forte valeur ajoutée : sciages poncés, rabotés ou aboutés.

La majorité des scieries de l'Ain est certifiée PEFC et labellisée Marquage CE.

Bois énergie

En raison du nombre important de chaufferies bois individuelles et collectives actuellement en fonctionnement ou en projet dans le département de l'Ain, un travail de structuration de la filière bois énergie a été mené afin de satisfaire les besoins en combustibles.

Au 1er janvier 2016, le département de l'Ain compte :

- 53 chaufferies pour des établissements publics et des réseaux de chaleur pour une puissance totale de 38 588 kW,
- 69 chaufferies dans des organismes collectifs privés pour une puissance de 10 400 kW,
- 750 chaufferies individuelles.

La puissance installée dans le département atteint donc les 60 MW et ne cesse de croître tous les ans. En 2014 et 2015, trois chaufferies de taille importante ont été mises en service : à Bourg en Bresse (4 MW), Belley (3,4 MW) et Oyonnax (11 MW).

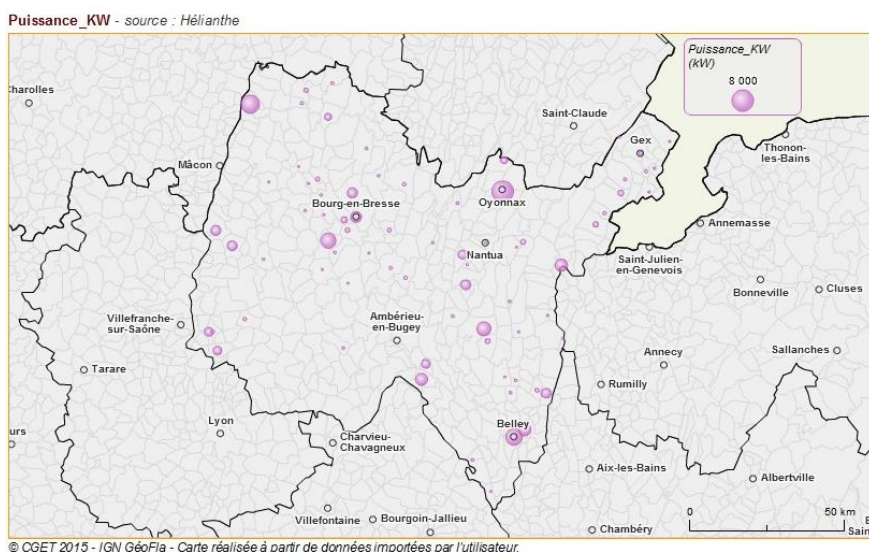


Figure 6. Les chaufferies bois de l'Ain

La consommation totale des chaufferies s'élève approximativement à 62 890 tonnes par an. La production totale des différents approvisionneurs s'élève à 217 000 tonnes par an. Actuellement, le département est exportateur de bois énergie.

	Consommation	Production
Plaquettes forestières	26 366 tonnes	50 000 tonnes
Connexe de scierie	2 700 tonnes	112 000 tonnes
Bois de rebut	22 000 tonnes	55 000 tonnes

Tableau 2. La production de bois énergie

Une étude réalisée sur le bois énergie dans le cadre du deuxième livre blanc, donne un volume net mobilisable de 208 000 tonnes / an pour les plaquettes forestières. Afin de tendre vers ce volume, aujourd'hui irréalisable compte tenu des conditions d'exploitation et du manque d'infrastructures en forêt (piste, dessertes etc.), des actions de développement et de structuration des filières d'approvisionnement locales en bois énergie d'origine forestière sont menées à différentes échelles :

- Département de l'Ain dans le cadre de la politique de soutien à la filière forêt bois à travers le Livre Blanc et l'AMI Dynamic'Bois de l'ADEME : AVENIR 01,
- Bassin de Vie de Bourg en Bresse, Parc Naturel du Haut-Jura et Communauté de communes Haut Bugey avec la mise en œuvre de plans d'approvisionnement territoriaux,
- Communauté de communes du Plateau d'Hauteville avec la réalisation d'une étude de potentiel,
- Communauté de communes du Pays de Gex avec la Charte de stratégie d'approvisionnement en bois énergie du Pays de Gex,
- La nouvelle Communauté de communes d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (via anciennement les actions du syndicat mixte de développement du bassin de vie de Bourg en Bresse Cap 3B) et de la Communauté et la communauté de communes du Pays de Gex se sont inscrits dans des démarches de territoires à énergie positive (TEPOS) et labellisés par l'état « territoire à énergie positive » pour la croissance verte. Ces deux territoires visent à développer l'autonomie énergétique du territoire notamment via le recours aux énergies renouvelables. Le développement du bois énergie est présent dans le programme d'action de chaque collectivité au travers d'initiatives visant à développer la ressource, développer des plateformes locales d'approvisionnement et inciter le développement des chaufferies bois.

La seconde transformation

La construction bois dans l'Ain

Dans l'Ain, environ 10 % des constructions nouvelles se font en bois, avec de très belles réalisations.

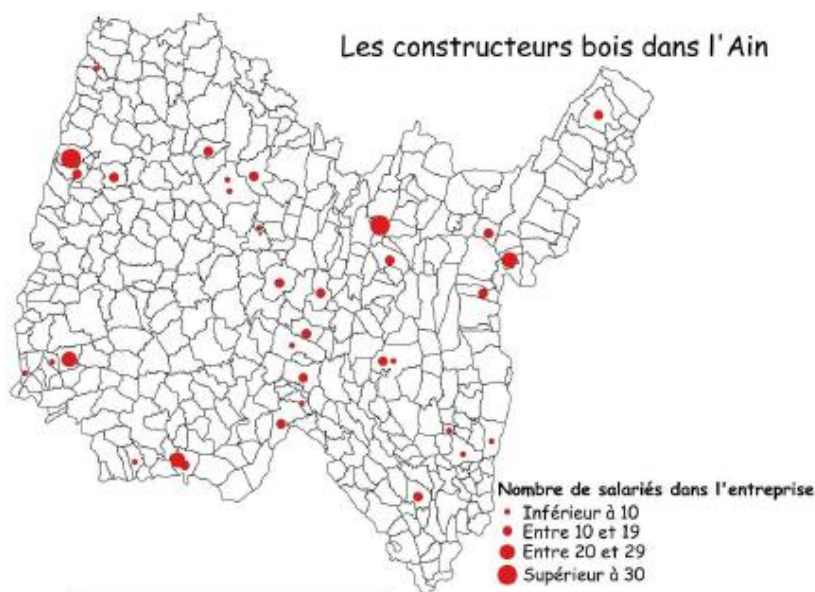


Figure 7. Les constructeurs bois de l'Ain

La demande en construction bois est en pleine croissance. Après avoir accusé un certain retard, l'Ain développe et structure son offre liée à la construction bois. L'activité se développe malgré la

crise dans le secteur du bâtiment, et ce notamment grâce aux travaux de rénovation, agrandissement ou surélévation. La construction bois permet d'associer des savoir-faire locaux et de l'innovation technologique, commerciale et organisationnelle au sein des entreprises.

Le bois représente un intérêt réel en termes de performances thermiques d'un bâtiment (bâtiment basse consommation). Cet atout constitue un des arguments principaux pour augmenter significativement la part du bois dans la construction.

Autres atouts du bois dans la construction : matériau renouvelable et stockage de carbone, ressources présente de façon abondante au niveau local, rapidité des chantiers, légèreté des structures, qualités acoustiques, qualité des ambiances intérieures, créativité architecturale...

L'ameublement, charpente, menuiserie

Dans l'Ain un peu plus de 150 entreprises travaillent sur ce secteur de la fabrication de meubles, panneaux, parquets, charpentes, avec pour certaines d'entre elles, une renommée internationale. Une entreprise locale emploie plusieurs centaines de salariés. De nombreux indicateurs sont à des niveaux critiques dans cette branche d'activité (baisse de chiffres d'affaire, perte de rentabilité) mais le savoir-faire et la qualité de la fabrication devront permettre à ces entreprises de s'imposer sur le marché aussi bien français qu'à l'export.

565 entreprises de charpente et de menuiserie réparties sur tout le territoire fabriquent ou posent des éléments pour le bâtiment. Cinq entreprises de taille importante se sont spécialisées, soit dans la fabrication de portes ou fenêtres, d'escaliers, ou bien encore de cercueils pour certaines. Elles exportent une grande partie de leur fabrication.

Emballages

Les produits des fabricants d'emballage sont principalement destinés à l'agro-alimentaire (cageots, tonneaux,...) et aux transports (palettes, caisses).

Dans le département de l'Ain, la production de bois de caisserie représente environ 30 % du volume de sciage. Deux entreprises importantes reconnues au niveau national, l'une traitant l'emballage léger et l'autre l'emballage industriel sont implantées dans l'Ain. Il est à noter également une importante fabrication de palettes réalisée par certaines scieries qui se sont spécialisées dans le clouage et par des entreprises ne faisant que de l'emballage.

Tourneur Tabletier

Dans l'Ain le nombre d'entreprises a beaucoup diminué. Celles encore en activité ont beaucoup de difficultés à trouver un équilibre financier. Le volume d'affaire se maintient avec des marchés qui ont tendance à revenir en France. A noter que ce secteur utilisant spécifiquement certaines essences de bois se caractérise par un rapprochement avec la Franche Comté, et particulièrement avec le département du Jura, puisqu'il s'agit là d'un secteur traditionnel du massif forestier "Jura".

Offre de formation dans l'Ain

L'Ain est doté d'une offre étoffée de formations aux métiers du bois, allant du CAP au diplôme d'ingénieur et regroupant au total plus de 400 élèves en formation. Les offres de formation sont variées du point de vue pédagogique : temps plein, alternance, formation continue...

Les formations initiales présentes dans l'Ain concernent la première et la deuxième transformation du bois. Depuis décembre 2017, une formation pour adultes liée aux travaux forestiers est expérimentée dans le cadre du dispositif régional CARED collectif.